

# Saint Mars

## Magazine

Escape Game  
des 16 et 17  
septembre



**NOUVEAU !**



Sur la commune

Les écoles

Saint-Mars  
d'Outillé

OCTOBRE 2023 - N°78

# SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3-4

Culture P.5

Les Ecoles P.6-7

Associations P.8-9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

Agenda P.12



**Directeur de la publication :**

Laurent TAUPIN

**Responsable de la publication :**

Jean-Mark FAFIN

**Responsable éditorial :**

Bérengère GUITTET

**Création graphique conception & réalisation :**

ZigZag Graphistes indépendants -  
Courdemanche 72150

**contact@zigzag.click / 0243442823**



Ce produit est certifié FSC®

La certification FSC® garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.

## Le Mot du Maire

La rentrée des classes 2023 pour nos 267 élèves du Pâtou et de la Pastourelle s'est bien déroulée. Malgré les travaux en cours sur le changement de toutes les menuiseries, nos écoles étaient prêtes pour la réussite de cette rentrée grâce notamment à tous les agents qui interviennent au sein des écoles pour avoir des classes propres et fonctionnelles. Je souhaite une très bonne année scolaire à tous les enfants en rappelant que l'école est un lieu d'apprentissage nécessaire à la vie en communauté où le travail des professeurs doit être respecté...

Lors des journées du Patrimoine, notre bibliothécaire a inventé un escape game (jeu d'énigmes et d'entraide) dans la grande maison au 33 rue Nationale. C'est une autre façon de visiter ce lieu chargé d'histoire où le public a répondu présent en nombre. Félicitations à Margot notre bibliothécaire pour cette belle initiative.

Les Arts à St Mars se dérouleront cette année du 18 au 19 novembre avec pour thème « Au fil de l'eau ». Nous vous attendons nombreux afin de découvrir les œuvres préparés par les artistes St Martiens et communes voisines. Vous découvrirez également l'histoire des moulins à St Mars le long du Rhonne et du Narais.

Je termine cet Edito en remerciant Martine et Xavier ROUSSET, arrivés au sein du garage Renault en 2014, très investis dans la vie communale et très soucieux du service rendu à la population. Je souhaite une bonne reprise d'activité aux repreneurs Fabien ROUAULT et Yoni THIREAU. Bel automne à tous.

Votre Maire



## Au fil de l'eau

Les 18 et 19 novembre prochain, aura lieu la 16ème édition des Arts à Saint Mars à laquelle vous êtes chaleureusement invités.

Le thème choisi est «Au fil de l'eau».

Nous vous présenterons, au sein de la salle des fêtes communale, les oeuvres d'une vingtaine d'artistes que vous pourrez rencontrer et ainsi découvrir différentes techniques et sensibilités.

Les petits écoliers de la Pastourelle nous proposeront également une création collective.

Notre page d'histoire en fin de magazine annonce et illustre cette manifestation en évoquant historiquement la présence de nos deux cours d'eau, le Rhonne et le Narais.

Venez nombreux, nous partagerons un bon moment.

18 et 19/11/2023 – Salle des Fêtes - de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

# Le Coin des Infos



## Informations pratiques

Illygo, votre service de transport collectif. Service régulier tous les jours en semaine entre Changé et la station Espal de la Setram. Payant depuis le 1er octobre.

5 allers-retours entre 7h00 et 9h00 / 2 allers-retours entre 12h30 et 13h30 / 5 allers-retours entre 17h00 et 19h00.

Les dépliant d'horaires sont disponibles en mairie.



**Syndicat Mixte pour le Développement Numérique**

Reprise des ateliers en groupe  
Les ateliers numériques (débutant)

**Découvrir Word :** partez à la découverte de Word, outil de traitement de texte, documents écrits (courriers divers, documents administratifs, devis, affiches, flyers, etc.).

**Découvrir Excel :** partez à la découverte de Excel, outil de création de tableaux, de calculs automatisés et de graphiques de manière optimisée.

Ces ateliers répondront à vos attentes pour finaliser de manière autonome tous vos documents personnels et tableaux.

### Tarifs

35 € pour le grand public

20 € pour les demandeurs d'emploi

Pour toute demande d'inscription (selon les places disponibles), contactez-nous :  
02 72 88 00 80 / [contact@smiden.fr](mailto:contact@smiden.fr)

### Cybercentre du Sud-Est Manceau

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	13h30 - 17h00
Vendredi	13h30 - 17h00

### Cybercentre de l'Orée de Bercé Belinois

Lundi	13h30 - 17h00
Mercredi	13h30 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00

## Du nouveau sur la commune

### SYL'REPAR – menuisier dépanneur

Au service du particulier : dépannage et pose de volet roulant, porte de garage, portail extérieur, store banne, caméra de surveillance, domotique, serrurerie, porte d'entrée et fenêtre ...

**Sylvain FOLLENFANT**  
[sylrepar@gmail.com](mailto:sylrepar@gmail.com)  
06.70.70.31.76



### NETCLEAN CONCEPT

Nettoyage intérieur et extérieur de votre véhicule. Plusieurs formules de nettoyage selon la catégorie du véhicule.

**Laurent PHILIPPE**  
06.43.55.56.24  
Facebook : NetClean Concept

### GARAGE RENAULT

Xavier et Martine ROUSSET quittent notre commune pour de nouvelles aventures. Ils sont remplacés par Fabien ROUAULT ET Yoni THIREAU.

## La Mairie

### Accueil du public

**Lundi** 9h00 à 12h00  
**Mardi** 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
**Mercredi** de 9h00 à 12h00  
**Jeudi** 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
**Vendredi** 14h00 à 17h30  
**Samedi** 9h00 à 12h00  
**Lundi** 14h00 à 17h30 et **vendredi** 9h00 à 12h00 (urbanisme, CCAS, cimetière)  
**02.43.42.74.38**  
[www.stmarsdoutille.fr](http://www.stmarsdoutille.fr)   
[mairie.st.mars.outille@gmail.com](mailto:mairie.st.mars.outille@gmail.com)

### Espace France Service

Sur le territoire du Sud-Est Manceau, les agents France Services vous accompagnent pour réaliser toutes vos démarches administratives en ligne et vous offrent des services de proximité. Une prise de rendez-vous au 02.43.40.50.54 s'avère nécessaire pour les demandes complexes ou si elles concernent les permanences effectuées sur les communes de Brette les Pins, Challes et Saint Mars d'Outille (permanence le jeudi de 9h à 12h).

### Votre conseiller numérique David ESSO ELOKAN

Mercredi de 9h00 à 12h00  
Ateliers gratuits pour tous  
02.72.88.00.80

### Ma mairie en poche

Votre commune et votre Communauté de Communes vous informent en temps réel !  
Téléchargez gratuitement  
**Ma Mairie en poche**

### La Poste vous accueille

4 rue Victor Hugo  
**02.43.39.01.73**  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00  
Ouverture le samedi matin de 09h00 à 12h00 (semaine paire)

### Assistante sociale

Madame CANAL vous reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 11h30 à la mairie  
**02.43.20.65.15**  
Possibilité de rendez-vous à son bureau ou au domicile.

### Conciliateurs de justice

Josiane CONILLEAU le 1er et 3ème jeudi en mairie d'Ecommoy 02.43.42.10.14

## Etat Civil

### Naissance

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents de :  
Erwan GILLET né le 17 août, Eliana COHERGNE BECQUARD née le 1er septembre Elya BOURGES née le 7 septembre, Eva BEUVIER née le 12 septembre, Léandre FEFEU né le 12 septembre

### Mariage

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés  
Gaëlle DESNOS & Dylan MARTELLIERE le 22 juillet  
Clémence GOUPIL & Johnny BOULAY le 5 août  
Carla ROYER & Lambert DOOM le 12 août  
Isabelle POUPARD & Honoré CHÉRU le 16 septembre

### Décès

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles de :  
Stéphane HUBERT le 12 juillet  
Claude CHARLEMAGNE le 15 août  
Franck COURTOIS le 20 août  
Maurice HUNAUT le 17 septembre

## Covoiturez à petit prix sur vos trajets quotidiens

Ce service est proposé par le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe, l'autorité organisatrice des mobilités sur votre territoire.



Téléchargez l'application Klaxit

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

**Le recensement est obligatoire.**  
Il est à réaliser entre votre 16<sup>e</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## Divagation des animaux domestiques

Quelles différences entre un chien de catégorie et un chien dit « classique » ?

**Pour un chien de catégorie**

- Permis de détention
- Attestation d'aptitude
- Des sanctions plus importantes

**Pour un chien dit « classique »**

- Identification du chien via une puce électronique
- Interdiction de laisser divaguer son chien
- Responsabilité des dommages causés par son animal

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories.

Deux catégories de chiens dits « dangereux » existent. Les chiens d'attaque, qui correspondent à la première catégorie, n'appartiennent pas à une race mais sont assimilables par leur morphologie aux races Staffordshire terrier (pitbulls), Mastiff (Boerbulls), et Tosa.

Les chiens de garde ou de défense, qui correspondent à la deuxième catégorie, sont des chiens de races American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa et des chiens assimilables par

leurs morphologies aux chiens de race Rottweiler.

Vous possédez ou envisagez d'acquérir un chien classé en 2<sup>ème</sup> catégorie ou en 1<sup>ère</sup> catégorie, vous avez des obligations :

- S'assurer de son identification par tatouage ou puce électronique.
- Vous devez être titulaire d'un permis de détention.

La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatif d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1<sup>ère</sup> catégorie), d'attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents, et d'évaluation comportementale. Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par le vétérinaire.

Toute personne propriétaire d'un chien de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doit se faire connaître en mairie.

**Frais de capture d'un animal : 31 € / Frais journaliers (alimentation ...) : 11 €**

## Mes Démarches



### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'**ANTS**
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants **FranceConnect**

### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je le déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :  
- Duplicata  
- Changement d'adresse  
- Changement de titulaire  
- Cession de véhicule  
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

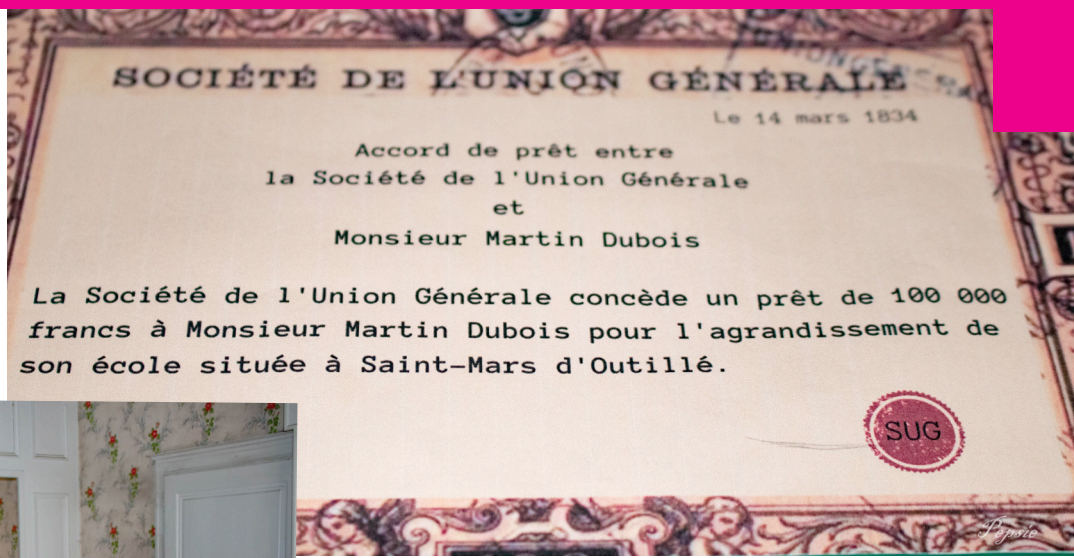
J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Les mairies, proches de St Mars d'Outillé, équipées du dispositif, sont Ecommoy 02.43.42.10.14 et Changé 02.43.50.33.33 sur rendez-vous



## Un Escape Game pour découvrir la Grande Maison du 33 rue nationale différemment

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre, un escape game était organisé au 33 rue Nationale. Les habitants avaient déjà pu découvrir le lieu ces deux dernières années puisque des visites guidées avaient été proposées. Cette année, l'escape game permettait de découvrir la Grande Maison sous un autre jour et de façon ludique. Pour faire écho à l'histoire du lieu, l'intrigue de l'escape game se plaçait au XIXème siècle quand le bâtiment était alors un collège-lycée. Plusieurs pièces de la maison ont ainsi été aménagées pour plonger les participants dans l'intrigue. Ces derniers ont été nombreux à tenter de résoudre l'énigme : Qui a volé les plans de l'école ? Pour une première, l'événement a été un succès avec 134 joueurs sur les deux après-midi.



# LES Ecoles

## Ecole maternelle La Pastourelle

83 élèves ont fait leur rentrée à l'école maternelle La Pastourelle.

Les élèves sont répartis dans 4 classes :

- La classe de Petite et Moyenne Sections d'Amélie NIVET (directrice) et Valentine DUMONT (le lundi), aidées par Atika DREUX (ATSEM).
- La classe de Petite et Grande Section de Séverine DUPONT, aidée par Séverine DESCHOUWERT (ATSEM).
- La classe de Moyenne et Grande Section de Stéphanie BRUNEAU, aidée par Gwénaëlle CHAMBALLU (ATSEM).
- La classe de Moyenne et Grande Section de Solène LALY, aidée par Emilie BLAIRÉ (ATSEM).

Cette année à l'école maternelle, nous accueillons une volontaire en service civique : Marion GUIMONEAU.

**Directrice Amélie NIVET**  
**Contact : 02.43.42.71.93**  
**ce.0721002y@ac-nantes.fr**



Amélie NIVET



Valentine DUMONT



Atika DREUX



Séverine DUPONT



Séverine DESCHOUWERT



Stéphanie BRUNEAU



Gwénaëlle CHAMBALLU



Solène LALY



Emilie BLAIRÉ



Marion GUIMONEAU

## Ecole élémentaire Le Pâtou

### Bilan des projets et sorties d'avril 2023 à juillet 2023

Les trois classes de cycle 3 (tous les CM1 et CM2) sont partis en classe de découverte du 3 au 7 avril dernier. Les élèves y ont fait de l'orientation, de la randonnée nature, de la lecture de paysages, un carnet de voyage avec une reliure du XVI<sup>e</sup> siècle, du tir à l'arc, du vélo, du disc-golf, de la création de blason, une balade en poésie sur les traces de Joachim du Bellay.

Montant : 23 463 € - financé par l'Amicale des écoles (8 746,50 €), la mairie (8 746,50 €), les parents des élèves concernés (5 040 €), la MAE (130 €), un dédommagement de la SNCF d'un précédent voyage (800 €)

**Secourisme** : durant la semaine du 22 au 26 mai, tous les élèves des classes CE1 – CE2 – CM1 – CM2 ont bénéficié d'une intervention d'une heure trente chacun sur le thème du secourisme, avec des intervenants de la Croix Rouge. Les élèves étaient répartis dans des groupes de 12 maximum. Ainsi les CE1 – CE2 – CM1 ont travaillé sur : se protéger et protéger – alerter – le pansement compressif (atelier pratique) – les gestes à pratiquer en cas d'étouffement (atelier pratique). Et les CM2 ont travaillé sur : la position latérale de sécurité – le massage cardiaque – l'utilisation du défibrillateur (ateliers pratiques).

Les CM2 ont obtenu un diplôme d'initiation aux premiers secours. Il sera rangé dans leur dossier scolaire, que nous avons transmis directement au collège à la rentrée de septembre.

Montant : 528 € (l'Amicale nous aide à hauteur de 203,50 €)

**Spectacle (cycles 2)** : le lundi 12 juin, les classes de CP – CP/CE1 - CE1/CE2 et CE2 ont assisté au spectacle « Attention Zoé », donné par la compagnie « Fabulouse ».

Montant : 690 € (financé intégralement par l'Amicale)

**Spectacle (cycles 3)** : le vendredi 5 mai, les classes de CM1 et CM1/CM2 ont assisté à la conférence spectacle interactif « La biodiversité » donné par Sylvain Janiak.

Montant : 360 € (financé intégralement par l'Amicale)

**Terra Botanica** (tous les cycles 2 des 4 classes avec les CP – CE1 – CE2) : le jeudi 11 mai

Montant : 3 326,50 € (financé intégralement par l'Amicale)

2 sorties chez le maraîcher pour les 4 classes de cycle 2 (CP – CE1 – CE2) en mars et en juin.

**Escalade** : tous les CE2 – CM1 et CM2 ont fait 5 séances d'escalade, encadrées par Chantal Richet, notre bénévole retraitée, agréée pour cette activité. Encore un grand merci à elle !

**Le 10 mai** : tous les élèves de l'école se sont rendus au monument aux morts pour une cérémonie décalée de commémoration du 8 mai. Ils y ont chanté « La Marseillaise ».

**Jours verts** : tous les cycles 3 (les CM1 et CM2) sont allés aux Jours Verts le mardi 9 mai. Cette journée est organisée et financée par la Communauté de Communes à Brette-les-Pins. Les élèves y ont fait 4 ateliers, dont les objectifs étaient les suivants : comprendre l'intérêt des circuits courts et sensibiliser aux écogestes à faire à la maison, découvrir la fabrication maison de produits domestiques (la boule de bain), sensibiliser les enfants sur les ressources en eau disponibles sur Terre et présenter le cycle de l'eau, découvrir l'association de cultures au sein du potager et comprendre l'enjeu de l'entretien des forêts pour lutter contre les incendies.

Nous avons prévu de nous rendre à Brette-les-Pins et de revenir en vélo avec les élèves. Malheureusement la pluie tombée en continue entre 5h et 12h aura eu raison de notre projet. Nous remercions néanmoins tous les parents qui ont passé l'agrément vélo, ainsi que les 3 bénévoles de l'association du Cyclo Spay qui ont aussi passé l'agrément vélo pour un projet avec l'école de Spay, mais qui ont gentiment proposé leur aide. A tous nous espérons leur donner rendez-vous l'année prochaine ! Financé par la communauté de communes

**Visite du collège par les CM2 le jeudi 11 mai.** Ce jour-là, tous les CM2, accompagnés d'un enseignant, ont visité le collège d'Ecommoy afin d'assister à des cours, de découvrir ce « nouveau monde » et de dédramatiser l'entrée au collège.

**Intervention allemand pour les CM** par Mme FOUGERAY (professeur d'allemand au collège d'Ecommoy) : en mai et juin (le jeudi matin) pendant 30 minutes. Chaque classe de cycle 3 a bénéficié de 4 séances d'initiation.

**Vélo** (cycles 2 : CP – CE1 – CE2) : en avril, mai et juin, avec notre intervenant EPS (Sébastien Proust).

**Musique : 3 classes** (CP, CE1-CE2 et CE2) ont travaillé avec Sandrine VEZZETTI-BATAILLE, notre DUMIste entre fin mars et fin juin. Les autres classes avaient travaillé avec Sandrine en musique plus tôt dans l'année scolaire. Financée par la communauté de communes

**Fête de l'école** : toutes les classes y ont participé (chants par cycles) le dimanche 25 juin après-midi, sous une forte chaleur. Merci à l'Amicale pour cette journée.

Reprise des interventions à la bibliothèque, avec Margot PASQUIER. Les élèves de chaque classe ont pu faire un mini-rallye permettant de se lancer à la recherche de livres, avec des contraintes bien précises.

**Cycles 3** : participation à la « course aux nombres ». C'est un projet national, permettant de travailler le calcul mental, avec la passation d'une épreuve en mars, l'autre en juin, et la possibilité de faire des entraînements.

**Cycles 3** : grâce à l'intervention dans chacune des 3 classes de Madame Mahieu, nos élèves ont appris le refrain de la chanson « Ulysse » en langue des signes.

**Printemps des poètes** : la classe de CM1-CM2 de Marine FOUILLET a participé en écrivant des poèmes. Deux poèmes de la classe ont été sélectionnés pour faire partie du recueil final.

**Intervention infirmière scolaire** (Mme LAUTRU) avec les classes de CM1-CM2 sur le thème « puberté et éducation à la vie affective » le jeudi 29 juin et le vendredi 30 juin.

**Lundi 3 juillet : randonnée pédestre** avec tous les élèves de l'école. Sous un temps sec mais pas trop chaud, les enfants ont parcouru 10 km en s'aidant de la carte pour trouver le parcours. Ils devaient chercher des photos en chemin, des balises, et ont participé à des jeux sur le temps du midi. Merci aux très nombreux parents et grands-parents d'avoir aidé à l'encadrement durant cette journée !



*Merci à l'Amicale de l'école qui a financé une grande partie des projets payants.*



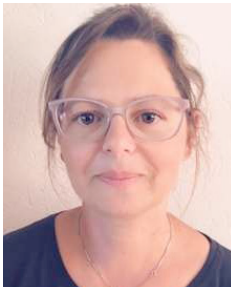
Patricia LANGLAIS  
Classe CP



Carole PROUST  
Classe CP/CE1



Florence ODRAT  
Classe CE1-CE2



Mélanie HUBERT  
Classe CE1-CE2



Laure KERVAGORET  
Classe CE2-CM1



Marine FOUILLET  
Classe CM1-CM2



Stéphane LIZE – Directeur  
Classe CM1-CM2



Fanny CASSAR (le jeudi)

Directeur : Stéphane LIZÉ  
02.43.42.75.56 OU 07.49.08.36.39  
ce.0720743s@ac-nantes.fr

# LES Associations

## Amicale des Ecoles



L'amicale vient de clôturer une belle saison 2022/2023. Pour vous donner une idée voici les montants que l'amicale a reversé aux 2 écoles :

- École Maternelle : 3 000 € (2 spectacles, sortie de fin d'année à Spaycific'Zoo et des jouets pour les classes à Noël)
- Ecole Primaire : 4 680 € (2 spectacles, transport au collège, participation atelier secourisme, sortie scolaire à Terra Botanica)
- Voyage scolaire à Liré : 8 746.50 €. Classe de découverte de 5 jours pour les élèves de CM1/CM2.

Soit au total une jolie somme de 16 426.50 €.

Si nous avons pu offrir tout cela aux enfants la saison dernière c'est grâce à vous tous (familles, amis, collègues, voisins ...) Alors MERCI pour eux. On souhaite que notre action et notre engagement perdurent dans le temps mais il s'avère que le monde associatif attire de moins en moins de monde et c'est fort dommage car si nous n'avons pas plus d'aide de la part de nouveaux parents, l'association pourrait cesser et ce sont nos enfants qui en souffriraient. Alors n'hésitez pas et REJOIGNEZ-NOUS.

Pour conclure, l'amicale voudrait adresser un «Grand MERCI» à l'association Tarot qui a arrêté son activité et qui a fait un très beau don à l'amicale pour les enfants. Cet argent servira très certainement à acheter des jeux pour la récréation dans les 2 écoles.

Vous pouvez donc nous soutenir en nous donnant un coup de main à chaque manifestation mais aussi en nous adressant des dons.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou nous contacter : amicaledesecolessmo@gmail.com

Les enfants comptent sur vous.

Amicalement.

**Marjorie EVRARD**  
06.21.25.58.52



## Club de Tarot – clap de fin

Après de longs mois d'interruption, Covid oblige, le moment était enfin venu de reprendre notre activité. Retrouver des joueurs était possible, certainement moins nombreux, mais en nombre suffisant pour relancer la machine. Mais réunir des volontaires pour préparer, organiser, gérer l'activité n'a pas été possible. Il a donc été décidé de dissoudre l'association. Comme la loi le prévoit, il a été décidé de verser le solde de la trésorerie, soit 687 €, à l'Amicale des Ecoles laïques de Saint Mars d'Outillé. Je tiens à remercier la municipalité qui avait accepté de mettre gratuitement la salle polyvalente à notre disposition pour les tournois à raison de 5 dimanches par an.



## Les Turbulents St Martiens

La location des barnums, tables et bancs s'effectue auprès du Décontract' thé au **09.52.21.00.37.**  
**Yves NIVAULT 06.20.34.84.66**



## Jardinier Sarthois

Le jardinier sarthois a assisté à la journée éco-citoyenne et a pu présenter tous les avantages de l'association ainsi qu'au jardin partagé de La Ruisselée. Nous avons dû faire face à une sécheresse sans précédent avec une période qui a mis à mal toute la végétation. La restriction de l'arrosage puis l'interdiction ont amplifié le phénomène. Malgré cela, l'association a maintenu le concours des Maisons Fleuries, le jury s'est réuni le 12 juillet dernier, il était composé de 3 femmes et 2 hommes. Cette année, la notation a été très serrée. Le résultat sera dévoilé lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 24 janvier 2024 à 14 heures à la salle polyvalente.



Nous espérons vous voir nombreux au loto qui sera organisé le samedi 4 novembre à 20 heures à la salle des fêtes.

**Michel VERNEAU**  
06.72.84.66.72



## Familles de la Sarthe

La nouvelle présidente est Thérèse MARTY. L'association reprend ses activités les 1er et 3ème jeudi du mois à la salle polyvalente de 14h00 à 17h30. Vous retrouverez les activités sur l'agenda. Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

**Contact : Evelyne GUION 02.43.42.76.26**  
**Thérèse MARTY 06.32.63.96.56**



## Sophrologie

Les cours de sophrologie ont repris. Si vous souhaitez nous rejoindre en cours d'année, aucune hésitation ! La sophrologie c'est quoi ? c'est apprendre à lâcher prise, à prendre contact en conscience avec sa respiration, à retrouver le sommeil, à gérer son stress au quotidien, à retrouver l'harmonique et la paix en soi. Tous les lundis de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente.

**Gisèle FREUSLON**  
06.20.35.16.13



## Futsal

Le futsal ou football en salle est un sport collectif apparenté au football. Comme lui, il se joue principalement au pied avec un ballon sphérique.

Si vous savez jouer au football et que vous avez plus de 16 ans, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Les cours ont lieu le mardi de 20h15 à 23h00 et le jeudi de 20h30 à 23h00 au complexe sportif Serge SOUALLE.

**Contact : Cyrille HARDOUIN (président)**  
**06.74.36.06.78**  
hardouincyrille@yahoo.fr





## Loisirs St Mars

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent à ses adhérents une bonne rentrée dans le choix de leurs Loisirs. Merci de votre fidélité et de votre confiance !

Nous proposons cette année 16 activités, quelques places sont encore disponibles. Nous vous invitons donc à consulter notre dépliant que nous avons déposé chez les commerçants Saint-Martiens. La seule activité qui ne sera plus d'actualité après la journée du forum est le théâtre jeune car « pas de demande ». Pour d'autres nous verrons après les deux séances d'essais si les effectifs restent honorables. Les nouveautés de cette année sont la zumba kid's, l'escalade pour les enfants et de la danse pour les adultes. Certaines activités proposent des manifestations alors tous à vos calendriers : - Le tir à l'arc organise le Trophée Claudy Fabre le 12/11/2023, la troupe «Les Bolides» le 04/02/2024 une rencontre organisée par Thorigné-sur-Dué le 17/03/2024, Le critérium Départementale le 14/04/2024 pour la sélection au national tout cela à la salle omnisports « Serge Soualle ». Vous pouvez découvrir ce sport en venant voir ces rencontres. Nous clôturerons notre année loisirs par le gala de danse le samedi 08 juin 2024. Au plaisir de vous rencontrer durant cette année loisirs à Saint-Mars-d'Outille. Dimanche 10 septembre l'association a organisé un pique-nique en présence d'anciens membres. Le temps de partager des souvenirs mais aussi de passer un bon moment autour de jeux ou d'une balade. Très apprécié par les participants. A renouveler Merci à tous pour cette belle journée.

**Annick BRUNET**  
**07.71.18.02.75**



## Le coin nature

Rendez-vous au verger communal le 25 novembre prochain pour la 4ème édition de l'opération plantation « Une Naissance, un Arbre ».

Notre verger, trait d'union entre l'homme et la nature, a plusieurs vocations :

- il nous donnera accès, bientôt, à des fruits de diverses variétés plutôt anciennes.
- il se situe dans une prairie fauchée, accueillant un cortège de plantes et d'animaux, préservant ainsi une vie sauvage.
- il contribue à la diversité du paysage et représente la mémoire du patrimoine fruitier de la région en offrant un terrain pédagogique aux enfants et adultes curieux de leur environnement naturel. Nous installerons cette année des panneaux illustratifs et des espaces de détente, d'écoute et d'observation encourageant ainsi vos visites et contributions aux soins d'entretien. Vous l'avez compris : ce verger est ouvert à tous et toutes et vos propositions seront les bienvenues.



Cherchez-vous un fournisseur naturel de bonne humeur ?

Même à l'automne, venez nous rejoindre au jardin partagé de la Ruisselée, au 13, rue du 8 mai. Le jardin est le meilleur remède anti-morosité qui soit !

Des ateliers jardins se déroulent maintenant le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 10h à 12h mais nous pourrions nous organiser sur une amplitude plus large si nécessaire.

Cette année nous avons inauguré quelques planches en perma-culture et nous avons fait de bonnes récoltes malgré un arrosage très contraint et des insectes ou parasites très intrus.

Notre objectif : manger mieux en dépensant moins et en bougeant efficacement. J'entends déjà les grincheux.. mais il s'agit juste de travailler pour se nourrir. Cela vaut aussi bien que de travailler pour de l'argent pour acheter une nourriture hors de prix et de qualité discutable, non ?

Cet automne, nous testerons une régénération des sols en semant de l'engrais vert (moutarde blanche, phacélie), renforcerons nos haies de petits fruitiers et notre planche d'aromatiques (cerfeuil, oseille) et, peut-être, tenterons nous d'installer des chicorées frisées, des épinards et des radis noirs...

Enfin, pour un potager fleuri encourageant les pollinisateurs du printemps, nous transplanterons, sèmerons, bouturerons.. toutes les fleurs à bulbes, les annuelles et les vivaces qui apparaîtront au printemps prochain.

La gestion différenciée des espaces verts (ceux de notre commune mais les vôtres aussi) qu'est-ce que c'est ?

C'est appliquer sur chacun des espaces verts de la commune un mode de gestion plus adapté à sa situation et à sa vocation (esthétique, accueil du public,...). Autrement dit, c'est entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible. Autrement dit encore, c'est souvent changer nos habitudes (aïe, aïe, aïe..) au profit de la qualité de notre cadre de vie et de la biodiversité.

Vous l'avez bien compris désormais, les espaces verts permettent de mieux conserver l'eau dans le sol et de capter le carbone concourant au réchauffement du climat. Ainsi, en plus de leur fonction d'embellissement, ils ont celle de favoriser la qualité de l'air, de l'eau et du sol.

Nous établirons cette année un plan de gestion (inventaire des espaces et de leurs critères de suivi considérant leur typologie, leurs objectifs et contraintes de gestion, etc..).

Chaque habitant a son rôle à jouer, en encourageant les agents et les élus dans cette démarche de durabilité, de sobriété et de qualité du cadre de vie.

Recherchons ensemble les pistes d'améliorations raisonnables à l'aménagement de notre commune. A tout reproche, une proposition ?

Cette action s'inscrit dans notre souhait d'intégrer la démarche départementale Paysages de nos Villes et Villages fleuris.

Le jury s'est déplacé le 30 juin dernier et a observé nos espaces paysagers et naturels, en termes de patrimoine et de diversité botanique, d'entretien et de créativité. Résultats le 9 novembre.

En attendant, les projets de végétalisation du cimetière et de la cour de l'école du Patou sont à l'étude.

**Bel Automne à tous.**



**C'est une fête qui se célèbre le 31 octobre**, veille de la Toussaint. Fête très importante dans la plupart des pays anglophones, Halloween est moins connue en France mais commence à être célébrée. Découvrez l'origine d'Halloween, sa définition et ses traditions ancestrales.

**C'est au départ une fête celtique d'origine irlandaise.** Le Nouvel An Celtique ! Il y a environ 3000 ans, le calendrier Celte ne se terminait pas le 31 décembre, mais le 31 octobre. Et cette dernière nuit de l'année était la nuit du dieu de la mort (Samain ou Samhain).

En octobre, les nuits se rallongent et la légende raconte que les fantômes en profitaient pour rendre visite aux vivants. Alors pour éviter que les fantômes ne viennent les hanter, les celtes avaient quelques rituels dont celui de s'habiller avec des costumes terrifiants pour faire peur aux fantômes et de se réunir pour faire la fête le soir du 31 octobre. Ce sont les immigrés irlandais qui ont apporté avec eux la tradition d'Halloween aux Etats-Unis !

**D'où vient le mot «Halloween» et que veut dire «Halloween» ?**

Avec l'arrivée du christianisme, les catholiques décidèrent à partir du IX<sup>ème</sup> siècle de fêter la Toussaint («tous les saints»), le 1er novembre. Et si on regarde de plus près le mot anglais Halloween, c'est une sorte de raccourci de l'expression «All Hallows Eve», qui signifie «le soir de tous les saints», c'est-à-dire la veille de la Toussaint, le 31 octobre !

**La citrouille : le symbole d'Halloween**

À l'origine, le symbole d'Halloween était... un navet ! Issu de la légende de Jack-o'-lantern (Jack à la lanterne, le personnage qui a inspiré l'Étrange Noël de Monsieur Jack !), condamné à errer éternellement dans l'obscurité entre l'enfer et le paradis en s'éclairant d'un tison posé dans un navet sculpté. Aux Etats-Unis, le navet a progressivement été remplacé par la citrouille qui pousse en octobre et qui est bien plus facile à sculpter ! C'est donc la citrouille qui a donné sa couleur orange à la version actuelle d'Halloween.

Que se passe-t-il à Halloween, le 31 octobre ?

**L'américanisation de la fête d'Halloween**

L'origine d'Halloween telle qu'on la connaît par les Irlandais s'est donc modifiée avec le temps, à leur arrivée aux Etats-Unis. Les traditions ont changé, on ne creuse plus de betteraves ou navet mais des citrouilles que les enfants s'amuse à appeler «Jack-O'-Lantern» d'après un mythe légendaire irlandais. On ne se balade plus avec sa lanterne réalisée dans le légume; la citrouille étant trop lourde, elle sert seulement de décoration et d'ingrédients pour cuisiner une tarte à la citrouille ou «pumpkin pie». Halloween est devenue une grande fête qu'adorent les Américains. Un mélange qui rappelle la fête celte d'antan, mais également El día de los muertos ou la fête des morts que célèbre les mexicains. Une dédramatisation de la mort durant laquelle on se déguise en squelette, où l'on festoie en famille et entre amis au-dessus des tombes des aïeux. El día de los muertos est magnifiquement représenté dans le fameux Pixar : Coco. Halloween se prépare tout le mois d'octobre.

C'est une fête aussi importante que peut l'être Noël chez nous. Dès le début du mois d'octobre, on décore toute la maison aux couleurs d'Halloween et on a déjà réfléchi aux costumes que porteront tous les membres de la famille le soir du 31 octobre. Parmi les déguisements les plus populaires on trouve des déguisements de sorcières, de fantômes et d'autres monstrueux personnages. C'est un véritable concours d'horreur ! Mais les américains font également preuve d'originalité et c'est à celui qui sera le plus inventif.

**Le 31 octobre**

C'est évidemment le 31 octobre, jour d'Halloween que la fête bat son plein avec le «passage d'Halloween». Une fois déguisés, les enfants font du porte-à-porte pour réclamer des friandises. Ils crient «Trick or treat !», qui veut dire «des bonbons ou un mauvais tour !» ou «Des bonbons ou un sort !», les deux fonctionnent. Ils repartent souvent les sacs et les poches remplis de friandises.

**La culture d'Halloween en France**

Halloween ne se fête pas tellement en France. Certaines marques ont essayé de convertir les français à cette mode, mais de manière tellement marketing que les français n'ont pas apprécié et ont rejeté cette fête. Pourtant, plus récemment, on voit éclore chez les enfants et jeunes adultes une envie de s'américaniser et de célébrer cette fête qui donne la frousse. Si la récolte des bonbons ne fait pas fureur c'est sous forme de goûter d'Halloween ou de soirées entre amis que la célébration du 31 octobre prend vie (ou mort).

**Des traditions d'Halloween déjà présentes en France**

Pourtant, figurez-vous qu'en Bretagne, jusque dans les années 50, on creusait des lanternes dans des betteraves ou des rutabagas et on les plaçait sur le bord de la route ou à l'entrée des fermes pour se faire peur. D'autres traditions similaires à Halloween existaient également dans le nord et l'est de la France : à la Saint Martin, le 11 novembre, les enfants creusaient également des betteraves et passaient de maison en maison pour récolter des bonbons en échange d'une chanson. et voilà ! Quelques bonbons et un peu d'imagination suffisent pour que la France s'approprie cette terrifiante fête.

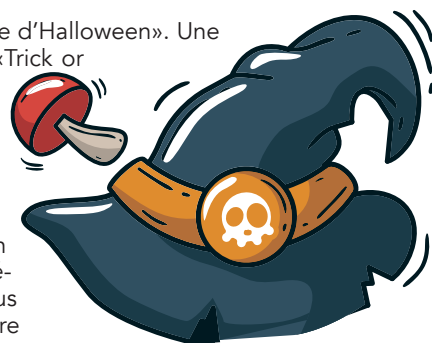
### Tarte à la citrouille ou «pumpkin pie»

**Ingrédients**

- Pâte brisée
- 600 g de citrouille ou à défaut du butternut
- 3 œufs
- 75 g de sucre
- 75 g de vergeoise
- 30 g de maïzena tamisée
- 20 cl de crème liquide
- 1 c. à c. de cannelle moulue
- 1 c. à c. de muscade



Pour réaliser la purée de courges, pelez la courge, retirez les pépins et coupez-la en morceaux. Faites-la cuire dans un panier vapeur ou dans une casserole d'eau bouillante pendant 15 minutes. Piquez pour vérifier la cuisson des morceaux : la pointe du couteau doit s'enfoncer très facilement, puis mixez. Dans un grand bol, mélangez tous les ingrédients secs ensemble : la fécule, les épices, le sucre et la vergeoise. Ajoutez la purée de courge, puis incorporez les œufs et la crème tiédis au micro-onde ou à la casserole. Préchauffez le four à 230°C. Déroulez la pâte brisée dans un plat à tarte, piquez-la à l'aide d'une fourchette puis versez la préparation dedans. Enfourez pour 5 minutes puis baissez à 180°C et poursuivez la cuisson 40 minutes. Laissez refroidir avant de déguster.



## Au fil de l'eau

Pour qu'un village ait une histoire et puisse se développer, la présence de l'eau est essentielle ; elle est souvent une condition à l'installation des hommes. Les terres de Saint Mars ont cette chance d'être la source de deux cours d'eau. Le premier, qui est peut être le plus important et existant déjà à l'époque du Tertiaire, signifie « l'eau qui marche vite » : c'est le Rhonne. Au IXème siècle, le terme « rodani » est évoqué et au XIIème siècle, c'est l'inscription « Rone » que l'on trouve. Cet affluent de la Sarthe, prend sa source sur la commune au cœur de la forêt, dans la lande, près de l'Enfournerie et s'écoule sur plus de 26 kilomètres. Cette rivière avec un débit peu abondant et très irrégulier s'oriente principalement vers l'ouest. Elle traverse les villages de Teloché, Mulsanne, Moncé en Belin et Guécélard. Il n'empêche que durant sa très longue histoire, elle a pu alimenter des lieux importants comme les nombreux moulins et les châteaux de Segrais et de la Fontaine, ainsi que les autres habitations qui entouraient ces lieux.

A partir du XIème siècle, on assiste à une multiplication de la construction des moulins à eau : cinq moulins ont écrasé les grains avec leurs paires de meules à blé pendant des siècles comme ceux d'Outille, de Rouillon, de la Chesnaie, de Graile-Poix, de Coulevé sur le Rhonne.

Le Rhonne est, par ailleurs, au cœur de croyances, de légendes et d'événements historiques. La lande du Rhonne a longtemps eu une mauvaise réputation en raison de ses bois et taillis non défrichés, sans culture. Pourtant, au XIème siècle, il marque la délimitation de la puissante baronnie de Château du Loir.

Le second est un affluent de l'Huisne et prend également sa source près de Grammont, sur la commune, au cœur des landes boisées, composées de feuillus et de résineux : c'est le Narais. Il s'oriente vers le nord au milieu des prairies humides, des coteaux calcaires, des tourbières, des étangs, des marécages, des fossés et de la pinède. En 1163, Henri II le roi d'Angleterre fonde une abbaye pour les frères de Grandmont. Les moines défrichèrent le long du Narais afin d'y installer des métairies comme les Forges. Ce milieu offre aussi de nombreuses plantes protégées comme la Carnivore droséra ou la vénéneuse Aconit napel ainsi qu'une quinzaine de variétés d'orchidées. S'ajoute à cela des espèces rares comme la marouette ponctuée ou le héron pourpré, ainsi que des insectes rares comme l'Agrion de Mercure, le Lucane cerf-volant ou le célèbre Pique-prune, sans oublier le gros gibier, les cerfs, les chevreuils et les sangliers. Tous ces éléments font de cet espace une zone classée Natura 2000.

Cette rivière traverse les villages de Parigné-l'Evêque, Challes, Ardenay sur Mérisse et rejoint l'Huisne à Saint Mars la Brière sur 30 kilomètres. Elle est relativement régulière mais peu abondante. Deux moulins ont fonctionné pendant des siècles grâce à celle-ci : celui de Grammont et de la Sinetrie. La vie économique a donc pu s'installer en raison de la présence de l'eau comme le rappel les différents moulins mais n'oublions pas les lavoirs et les nombreux puits qui ont permis aux habitants de profiter de conditions favorables et de développer de nouvelles sociabilités.

**Laurent Bervas**

**Si cette histoire vous a plu, n'hésitez pas à venir aux Arts à St Mars les 18 et 19 novembre prochains.**

**Le Pont aux Brebis dans le prolongement du Narais**



Pour ne rien oublier...

# L'Agenda des manifestations

OCTOBRE		
Samedi 28 et Dimanche 29	Concours équestre	Centre équestre
Dimanche 29	Thé dansant AFN à 14h00 heures	Salle des fêtes
NOVEMBRE		
Vendredi 3	Concours de Belote Générations Mouvement à 14 heures	Salle des fêtes
Samedi 4	Loto Jardinier Sarthois à 20 heures	Salle des fêtes
Dimanche 5 et lundi 6	Concours équestre	Centre équestre
Dimanche 12	Trophée Claudy FABRE à 10 heures	Complexe Sportif
Jeudi 16	Mini-concours de jeux Familles de la Sarthe à 14 heures	Salle polyvalente
Samedi 18 et dimanche 19	Les Arts à St Mars de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00	Salle des fêtes
Samedi 25	Plantation « une naissance, un arbre » Verger communal route d'Ecommoy	
Dimanche 26	Loto Générations Mouvement à 14 heures	Salle des fêtes
DECEMBRE		
Dimanche 10	Noël des enfants à 14 heures	Salle des fêtes
Jeudi 14	Assemblée Générale et repas Générations Mouvement	à définir
Jeudi 21	Atelier « décoration de Noël » Familles de la Sarthe à 14 heures	Salle polyvalente

## Ça s'est passé à St Mars



Festivités du 13 & 14 juillet



Feu d'artifice



Défilé



Retraite aux flambeaux



Remise des dictionnaires élémentaire  
mardi 12 septembre